

# Quel futur pour l'agriculture familiale au Royaume-Uni ?

15 septembre 2016

Des chercheurs des universités de Nottingham et d'Exeter (Angleterre) ont publié une étude, à la demande du Fonds princier pour la ruralité. En se basant sur des entretiens, des sondages ciblés et les données statistiques disponibles, les experts ont établi un état des lieux de l'agriculture familiale au Royaume-Uni, définie comme se rapportant aux exploitations avec au plus deux travailleurs à plein temps. Les auteurs ont retenu cette définition en partant du constat que, dans une grande partie de ces exploitations, les travailleurs sont de la même famille. L'étude s'achève par une série de recommandations.

Parmi les principales conclusions, il est à noter les nombreuses difficultés économiques de ces exploitations, le rôle fondamental de la diversification et des activités non agricoles dans le revenu, ainsi qu'un vieillissement accéléré et un faible taux de renouvellement. L'importance de l'agriculture familiale semble avérée pour le maintien du tissu social en milieu rural. Sur le plan de l'impact environnemental, les chercheurs insistent sur le fait que petits agriculteurs et grandes exploitations ne devraient pas être systématiquement opposés. Par ailleurs, la diversité structurelle, associant petites et grandes exploitations, menacée par le déclin des petites, est identifiée comme devant être favorisée par les politiques publiques.

Un éventail de recommandations, dont beaucoup de mesures non contraignantes, est proposé. Elles ont pour but d'améliorer la résistance des petites exploitations et de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs familiaux. On notera notamment l'intensification, la réorganisation et l'amélioration des services de conseil économique aux exploitants ; la promotion des « fermes exemples » pouvant jouer un rôle de « catalyseur » ; le développement d'outils d'assistance aux départs en retraite et à l'installation ; des conseils ciblés localement afin de proposer des activités de diversification aux exploitants ; et une politique ambitieuse de développement des circuits courts. Par ailleurs, à destination des concepteurs de politiques publiques, il est suggéré la mise en place de baux de 10 ans et l'aide à la reprise progressive des fermes, en facilitant le financement d'une maison d'habitation pour les futurs retraités, permettant la cohabitation avec les repreneurs. Enfin, des réductions d'impôts pour les jeunes agriculteurs devraient permettre des installations plus réussies.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : [The Prince's Countryside Fund](#)